

Toute réservation est définitive – conformément au règlement intérieur,
seules la présentation d'un justificatif médical pour enfant malade
ou une demande d'annulation par écrit avec un préavis de **15 JOURS** pourront donner droit à un avoir.

					MONCEAUX PONTPOINT ROBERVAL	
Nom et Prénom de l'enfant	Age	Ville de l'école	École	Classe	Sans Étude	Avec Étude

PÉRISCOLAIRE

Janvier 2019	Semaine 02					Semaine 03					Semaine 04					Semaine 05					TOTAL
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1 ^{er} Fév	
Périscolaire Matin																					
Périscolaire Soir																					

Février 2018	Semaine 06					Semaine 07					Semaine 08					Semaine 09					TOTAL
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	1 ^{er} Mars	
Périscolaire Matin						VACANCES SCOLAIRES															
Périscolaire Soir						VACANCES SCOLAIRES															

Mars 2018	Semaine 10					Semaine 11					Semaine 12					Semaine 13					TOTAL
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29	
Périscolaire Matin																					
Périscolaire Soir																					

MERCREDIS LOISIRS

Lieu du mercredi loisirs : PSM Ferry PSM Drains SML PTP Chadufaux / Massé Cinqueux



Non Oui Lieu : _____

Janvier 2019	Semaine 02	Semaine 03	Semaine 04	Semaine 05
	Mercredi 09 janvier 2019	Mercredi 16 janvier 2019	Mercredi 23 janvier 2019	Mercredi 30 janvier 2019
Accueil Matin				
Journée 9 h – 17 h				
Accueil Soir				

Février 2019	Semaine 06	Semaine 09
	Mercredi 6 février 2019	Mercredi 27 février 2019
Accueil Matin		
Journée 9 h – 17 h		
Accueil Soir		

Mars 2019	Semaine 10	Semaine 11	Semaine 12	Semaine 13
	Mercredi 06 mars 2019	Mercredi 13 mars 2019	Mercredi 20 mars 2019	Mercredi 27 mars 2019
Accueil Matin				
Journée 9 h – 17 h				
Accueil Soir				

Date et signature

Carte Bancaire	
Chèque	
Espèces	
C.E.S.U.	
A.N.C.V.	
Avoir	

Les accueils de loisirs (périscolaire, mercredis loisirs et vacances) ont un nombre de places limité par commune.
Il s'agit d'un service facultatif proposé par la CCPOH.

Pôle services intercommunal

1 Place Le Châtelier - BP 40256
60700 Pont-Sainte-Maxence
Tél. 03 44 29 48 80
Fax. 03 44 29 48 79
Mail : poleservices@ccpoh.fr

